GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – **INTERPELLATION**

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	**Date**	**Heure**	**Numéro**	**Département(s)**	
	25.03.2014	10:48	14.122	DFS	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Philippe Haeberli

Titre: Blanchâtel: Quand HNe et le canton veulent laver plus blanc que blanc

Contenu:

C'est avec stupéfaction que nous avons appris que les homes de l'Anempa et l'HNe avaient décidé de cesser d'être clients de Blanchâtel. Après plus de QUINZE ans de fructueuse collaboration durant laquelle **aucune** lettre de réclamation n'a été émise par les clients, ni pour la qualité du travail, ni pour le prix demandé, Blanchâtel devient soudain une entreprise non fiable et trop chère... avec pour résultat à la clef la mise au chômage de 20 à 30 personnes, à La Chaux-de-Fonds, dans un premier temps, plus si l'entreprise Blanchâtel ne parvient pas à maintenir une masse critique pour poursuivre ses activités.

Rappelons que la création de Blanchâtel a été souhaitée et soutenue au début des années 90 par l'État qui a renoncé à créer une blanchisserie centrale cantonale tout en souhaitant garder dans le canton les emplois des buanderies que les hôpitaux et les homes fermaient, pour des raisons de coûts déjà! A ce jour, Blanchâtel a ainsi pu maintenir sur sol neuchâtelois plus de 55 emplois, à des conditions salariales supérieures à celles de la convention en vigueur dans la branche. L'entreprise a par ailleurs payé 232'000 francs d'impôts communaux et cantonaux en 2012, sans tenir compte de ceux payés par ses collaborateurs dont une cinquantaine habitent dans les Montagnes! Précisons que ces résultats ont été obtenus sans aucun soutien de l'État puisque les contrats qui viennent à terme actuellement ont été attribués à la suite de marchés publics lancés en 2009, marchés gagnés devant d'autres concurrents par Blanchâtel! Nous comprenons bien que le rôle de l'Etat n'est pas de garantir du travail à de bons prix aux entreprises neuchâteloises et encore moins de payer plus cher certaines prestations. Mais, nous semble-t-il, c'est le rôle de l'Etat de veiller à ce que nos entreprises soient mises sur pied d'égalité et leur permettre de défendre leurs offres devant le pouvoir adjudicataire. Au vu de ce que nous avons pu lire et entendre dans la presse, il nous semble important de clarifier la situation.

En ce qui concerne l'impact écologique de cette activité, point important du récent appel d'offres de l'HNE et de l'Anempa, il n'y a pas besoin de longues études pour comprendre qu'il va fortement augmenter en lavant le linge à Yverdon, voire plutôt à Bâle, la blanchisserie du Nord Vaudois étant équipée pour le traitement du linge hôtelier...

Quant à la question centrale, semble-t-il, du prix, nous notons que les données les plus fantaisistes circulent à ce propos. En la matière, on compare allègrement pommes et poires, avec des quantités et des services qui fluctuent, sans compter le fait qu'on n'a pas permis à Blanchâtel d'expliciter sa proposition finale, celle discutée de gré à gré, quand bien même un chien ne retrouverait pas ses petits dans les tableaux comparatifs préparés par la collaboratrice de l'HNE en charge du dossier. Une certitude toutefois, chiffres à l'appui: les 30% de différence annoncés par le directeur de HNE n'existent pas!

Nous sommes dès lors fort étonnés de constater que la nouvelle politique de la promotion économique qui, jusqu'à aujourd'hui, a fait beaucoup pour attirer des entreprises dans notre canton, continue d'innover en permettant à des institutions largement subventionnées de créer du chômage. Nous aurions pu imaginer que l'État intervienne comme médiateur dans un conflit dont de nombreux éléments laissent plus que songeurs. Mais eut-il pu le faire en demandant au Conseiller d'État chef des finances d'intervenir auprès du président d'HNe?

Choqués par ce qui est au final un immense gâchis, nous demandons au Conseil d'État:

- Quel sont les prix obtenus pour les contrats (HNE, Anempa) avec l'entreprise Bardusch, respectivement les dernières offres comparables (quantités, services) de Blanchâtel?
- A quelles dates ont été signés les contrats Anempa et HNe avec Bardusch?
- Quelles garanties ont-elles été données que le linge de l'HNE et de l'Anempa serait effectivement traité à Yverdon?
- Où sont domiciliés les employés de Blanchâtel?

Développement:

L'urgence est demandée: oui ☐ non ☒

Auteur ou premier signataire	**Autres signataires (suite)**
Philippe Haeberli	
Autres signataires (nom, prénom)	
Sylvia Morel	
Bernard Schumacher	
André Obrist	
Mary-Claude Fallet	
Olivier Haussener	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER